



LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ N°14

Dépot légal n° 213 - Composition : Mairie de LAUZERTE - Impression : Repro-Minute - **JANVIER 1993**

LE MOT DU MAIRE

L'année 1992 n'a dissipé aucune de nos inquiétudes et de nos angoisses, bien au contraire. Les conflits se multiplient à nos portes. La mondialisation de l'économie et des échanges, l'ouverture de l'Europe, la toute puissance des financiers attachés à leurs seuls bénéfices vont bouleverser considérablement notre monde agricole.

D'ici l'an 2 000, la mutation des structures agricoles va être très difficile. De très nombreux emplois seront perdus et les adaptations très douloureuses.

Depuis 1850, le monde rural a perdu régulièrement 500 000 paysans tous les dix ans. Dans dix ans, il n'en subsistera plus que 5 à 600 000. Pendant 150 ans, ce monde rural a subi un exode qui le laisse exangue mais il a pu, en conservant ses traditions, s'adapter à toutes les modernités et faire face malgré tout.

A l'orée de cette nouvelle année, il va nous falloir conserver l'espoir, continuer à travailler, innover et créer pour maintenir une économie vivante. Toute les potentialités humaines et géographiques doivent converger pour trouver des solutions, traverser ces périodes difficiles et opérer un renouveau.

Au nom du Conseil Municipal toujours plus motivé, j'adresse à toutes les Lauzertines et à tous les Lauzertins mes

meilleurs vœux de bonheur, de paix et prospérité.

Alain CHAUVE

LES PAGES MUNICIPALES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1992

Rappelons que le budget supplémentaire sert d'articulation entre deux exercices, en reprenant les restes à réaliser, en recettes et en dépenses, de l'exercice précédent.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le montant des recettes supplémentaires s'élève à 540 789 F, provenant essentiellement de l'excédent enregistré sur le compte administratif 1991 (423 958 F) auquel s'est ajoutée une dotation de prélèvement rural non comptabilisée sur le budget primitif (61 131 F).

Ces recettes supplémentaires ont servi à :

- ajuster les différents postes de dépenses,
- autoriser un prélèvement supplémentaire pour la section d'investissement de 45 000 F,
- créer une réserve de 240 000 F.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

L'ensemble des programmes en cours a été examiné ; les restes à réaliser ont été ajustés en fonction de l'état d'avancement des travaux.

Le programme "acquisition autre matériel" a été abondé de 50 000 F, pour financer l'achat des contenants-poubelles.

Le programme "micro-signalisation" a été crédité de 15 000 F supplémentaires, pour réaliser le balisage du village.

Globalement, en raison des économies réalisées sur les différents programmes, le produit des emprunts budgétés a pu être réduit de 390 000 F.

Ce budget supplémentaire a été voté à l'unanimité.

TRAVAUX

Les chantiers des Salins et de la Brèche sont bien avancés et ces réalisations améliorent la circulation à pied entre la ville et le faubourg.

Le gros oeuvre, confié à la SCREG, est enfin terminé. Les conditions climatiques et la partie réalisée en régie ont fait traîner ces travaux mais tout se termine peu à peu. Certaines finitions seront réalisées par les employés communaux, dès que le temps le permettra. Les travaux de curage des fossés et de reprofilage des talus se poursuivent. Les pluies persistantes ont multiplié les effondrements. Là aussi, par mesure d'économie, nous réalisons ces travaux par nos propres moyens et il n'est pas possible de tout faire en même temps...

La commune a participé à la mise en oeuvre des abords pour l'implantation de l'entreprise B.H. SOL, à Lasvignes. Les matériaux ont été payés par la société concernée.

L'entretien de la décharge de St Sernin demeure entièrement à la charge de notre commune, même si nos voisins en usent et parfois en abusent... Encore une fois, que chacun déverse ses gravats le plus près possible du bord, sur le côté ou carrément dans la décharge. Nos interventions représentent des frais supplémentaires et des heures de travail qui pourraient être utilisées ailleurs.

L'aide aux associations a été poursuivie. Il est demandé aux responsables de préciser ce dont ils ont besoin au moins une semaine à l'avance.

Enfin, l'entretien général des bâtiments communaux et de l'ensemble du village représente un travail important, en particulier avec l'installation de l'éclairage et des sapins pour les fêtes de fin d'année.

REFECTION ET ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

Début août, quatre chemins (1,600 km) ont été refaits par l'entreprise BATIREG. En septembre, la SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA ROUTE a clôturé le programme 1992 avec la réfection de douze chemins (1,800 km).

De plus, la part de Lauzerte dans les travaux réalisés avec la commune de Bouloc sur le Chemin Rural de Falcegarde a été de 115 mètres.

Les pluies diluviennes du printemps et de l'été ont causé des dégâts considérables (glissements de terrains, fossés et aqueducs bouchés). Pour parer au plus pressé, le tracto-pelle a été très souvent mobilisé

au cours de cette période, ce qui explique le retard de débroussaillage sur les chemins.

Une subvention de 60% est accordée par le Conseil Général pour la voirie communale prise en charge par le Syndicat, à condition que les travaux de réparation (affaissements ou glissements) soient supérieurs à 20.000F H.T. Pour Lauzerte ces aides concernent les travaux déjà effectués sur la route N° 3 (sous Beaucaire) et le long de la route N° 12 (glissements successifs), ainsi que les travaux qui seront faits le plus tôt possible à Dalmayrac, vers le Centre Equestre.

Le problème des chiens laissés en divagation reste entier, surtout les jours de ramassage des ordures ménagères.

Il serait souhaitable que chaque propriétaire se responsabilise..., afin d'essayer de garder notre village propre et accueillant.

LES PAGES MUNICIPALES

IMMEUBLE TAURAN

BILAN FINANCIER DE L'OPERATION (en francs).

COUT GLOBAL :

- achat de l'immeuble (1989) :	610 425,75
- aménagement (1990, 91, 92) :	1 841 679,55

FINANCEMENT :

Subventions :

- pour l'achat (Région) :	108 780
- pour l'aménagement :	
* Etat :	70 000
* Région :	130 000
* Département :	138 000

Emprunts : - pour l'achat :	610 000
- pour l'aménagement :	1 370 000

La commune a autofinancé la différence. Elle a également fait l'avance de la TVA : 340 121 F.

La charge annuelle (capital et intérêts) s'élève à 225 000F.

Le montant des loyers s'élève à 170 000 F pour les cinq appartements et le magasin. A ces recettes s'ajoute la part communale de la taxe professionnelle et des diverses autres taxes.

La réhabilitation de cet immeuble s'avère donc une bonne opération en termes économiques. Sans oublier qu'elle est intéressante du point de vue esthétique et pour l'augmentation de notre patrimoine.

COMPLEXE D'ANIMATION

Les panneaux de chantier ont été dressés. Les fondations sont réalisées. Le **complexe d'animation** va enfin être érigé. Chacun peut et pourra suivre l'évolution des travaux.

Complexe d'animation, salle de jeux tranquilles, salle polyvalente, salle associative, salle des fêtes ...

Pour l'instant tous ces noms ont été donnés, mais aucun ne prédomine.

Aussi pouvez-vous nous aider à baptiser cette réalisation, sachant qu'elle est conçue pour les associations, les festivités, les animations et l'éducation.

Faites parvenir vos suggestions à la mairie.

MUR MITOYEN DE L'ECOLE MATERNELLE

Le 1er décembre dernier, la Commission intercommunale de sécurité, composée de MM. CHAUVE, FICHES, LOLMEDE, PIQUES, ASENSIO a constaté une déformation importante du mur mitoyen (maison Reygasse) et le risque de chute encouru.

Diverses mesures ont été immédiatement prises,

en particulier l'interdiction de stationnement dans la rue et la fermeture de la cour de récréation de l'école.

Les travaux de restauration seront rapidement entrepris. Les jeunes élèves retrouveront à la fois leur cour et leurs jeux.

CANTINE DES ECOLES

Suite à une visite du 19 novembre 1992 des Services vétérinaires départementaux et à une lettre de Monsieur le Préfet du 24 novembre 1992, les repas fournis par la cantine scolaire pour les enfants des écoles maternelle et primaire ne seront plus préparés dans les locaux de cette cantine en raison d'anomalies nuisant au bon fonctionnement hygiénique d'une cuisine de restauration collective.

Une convention entre le collège et la municipalité vient d'être signée : à compter du 4 janvier 1993 et jusqu'à la fin de cette année scolaire, les repas seront

préparés dans la cuisine du collège, transportés dans des conditions sanitaires acceptées par les Services vétérinaires, réchauffés et distribués dans les locaux de la cantine de l'école primaire.

Des solutions à ce problème sont recherchées pour les années scolaires à venir.

Chaque jour, avant 9 heures, les écoles transmettent au collège le **nombre exact de repas**. En cas d'absence de leur enfant, les parents doivent avvertir la directrice de l'école.

QU'EST-CE QU'UN ATELIER-RELAIS ?

Un "atelier-relais" est une structure mise en place par une collectivité locale, pour permettre à une entreprise artisanale de se développer ou de s'installer. La Région, le Département et l'Europe subventionnent largement ces initiatives.

La collectivité, une mairie en l'occurrence, construit un bâtiment, contracte un emprunt avec assurance. L'entreprise, après vérification de ses bilans par la col-

lectivité, s'engage dans un crédit-bail pour couvrir les charges de cet emprunt. Elle a ainsi des possibilités d'expansion et de création d'emplois.

Seule une mairie peut obtenir autant d'aides. Grâce aux assurances, les risques qu'elle court sont pratiquement nuls. Il suffit de consacrer beaucoup de temps au montage et à la promotion du dossier.

LES SPORTS

ECHOS DE L' U.S.L. FOOTBALL

Ce début de saison 92-93 est vraiment trop irrégulier dans son déroulement, en raison des intempéries et de la non-participation de notre équipe à la Coupe du Midi. Beaucoup de dimanches ont dû être comblés par des matchs amicaux. Ces matchs amicaux, conclus pour parer au vide laissé par le calendrier et afin de ne pas casser le rythme de l'équipe, ne sont pas toujours source de motivation et de progression. Après cinq matchs de championnat, nos séniors sont classés quatrième et ont un capital de 5 points. Ce tableau de marche est somme toute passable car il comporte 2 victoires, 1 nul et 2 défaites. Notre équipe est également qualifiée pour disputer le prochain tour de la coupe de Tarn-et-Garonne, après avoir battu l'équipe de DONZAC par 2 buts à 0.

L'équipe dirigeante et les joueurs sont heureux d'accueillir au sein de l'U.S.L. Jean Philippe BERLIC à qui ils souhaitent la bienvenue. Il renforce depuis quelque temps l'effectif de l'équipe première et représente également le club auprès du corps arbitral Tarn-et-Garonnais. Nous espérons que Jean-Philippe trouvera chez nous un climat de confiance et d'amitié lui permettant de mettre en valeur ses grandes qualités de sportif que vous avons déjà décelées chez lui.

ECOLE DE FOOTBALL :

Nos jeunes pousses ont eu une première partie de championnat très difficile. Que ce soit les moins de 13 ans ou les moins de 15 ans, ils sont tombés dans une poule d'un niveau très relevé. Ils ont fait de leur mieux mais malheureusement les défaites se sont accumulées. Il faut dire à leur décharge que les adversaires qu'ils ont rencontrés avaient des gabarits supérieurs aux leurs. Bien que bons techniquement ils n'arrivaient pas à compenser ce déficit physique. Ne vous découragez pas, les petits !

La deuxième phase du championnat sera certainement meilleure car les poules ont été modifiées et les équipes sont sensiblement d'égale valeur. Espérons que des victoires succéderont aux défaites et viendront encourager nos jeunes à persévérer dans la pratique du ballon rond.

Au seuil de la nouvelle année nous souhaitons à tous les joueurs, petits et grands, ainsi qu'aux dirigeants de bonnes fêtes. Beaucoup de joie et de bonheur en famille. Nous formulons également des vœux de réussite sur le plan sportif pour 1993.

Le bureau.

U.S.L. RUGBY

Bilan tout à fait positif pour nos tout jeunes de l'école de rugby. Deux équipes portent régulièrement nos couleurs dans les tournois amicaux de notre département. Nos représentants ne font aucun complexe face aux grosses "écuries" qu'ils rencontrent et de nombreuses victoires viennent récompenser le travail de nos éducateurs, les efforts de nos jeunes sportifs, le dévouement des parents qui suivent et encouragent nos futurs champions.

Cette année, les déplacements se font en car. Et comme toujours un goûter termine les entraînements et les tournois.

Dès la rentrée, la seconde phase démarre. A bientôt, les petits, et continuez à bien vous amuser.

Chez les séniors, bilan positif également. Derrière une

superbe équipe de BRIATEXTE, nos représentants font plus que jeu égal avec les autres équipes de la poule, puisque la seconde place est envisageable. Même s'il faut attendre la dernière journée pour espérer la qualification, les spectateurs présents au stade de Vignals apprécient la qualité du jeu pratiqué par notre équipe.

Bilan positif pour le jeu, positif également pour l'ambiance, ce qui prouve que l'U.S.L. Rugby est bien vivante.

Une école de rugby bien représentative, une équipe sénior aux résultats très encourageants prouvent la vitalité du rugby à Lauzerte. Rugby qui représente notre village dans le comité des Pyrénées, loin de notre clocher.

Une nouvelle année commence. L'U.S.L. Rugby présente tous ses vœux de réussite à tous les sportifs .

Bonne année.

MISE EN FORME DETENTE

Voici huit ans, en 1984-1985, débutait à Lauzerte une section gymnastique style aérobic à laquelle adhéraient 28 personnes.

Aujourd'hui, nous avons décidé de créer une structure indépendante, au lieu d'être membres de l'U.S.L. (elle-même composée des sections rugby, football, tennis) . J'ai donc le plaisir de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association : MISE EN FORME DETENTE.

Voici la composition du bureau :

- Présidente : Mme Marie-France DUCLOY.
- Vice-Présidente : Mme Ana DYSON.
- Trésorière : Mme Sylvie JACOB.
- Secrétaire : Mme Annie BERTELLO.

Cette année, 25 adultes et 12 enfants participent régulièrement aux séances qui ont lieu :

- le jeudi, à 19 heures -adultes-
- le vendredi, à la sortie de l'école et jusqu'à 18 heures 15 -enfants- (compte tenu que les enfants venant de Bouloc et de Montcuq n'arrivent qu'à 17heures 10, la séance durera un quart d'heure de plus).

Bienvenue aux nouvelles qui sont invitées à deux séances d'essai.

La bonne humeur et la sympathie sont toujours au rendez-vous.

Sportivement vôtre.

M.F. DUCLOY

LA VIE SCOLAIRE

LE COLLEGE

L'EVENEMENT DE LA RENTREE : LE SELF...

Avant d'établir, après 3 mois d'utilisation, un premier bilan de fonctionnement, je voudrais revenir rapidement, pour mieux les analyser, sur les effectifs de cette rentrée scolaire. A ce sujet, et pour avoir une vision claire de la réalité des choses, il convient de classer le "recrutement" du collège en trois grandes catégories :

A) Les familles qui n'ont pas le choix puisque leur commune fait partie du secteur de recrutement officiel du collège (Belvèze, Bouloc, Cazes, Labarthe, Lauzerte, Miramont, Montagudet, Montaigu, Montbarla, Roquecor, Saint-Amans, Sauveterre, Touffailles, Tréjous, Vazerac).

Ces 15 communes représentent 216 élèves, soit 70% de l'effectif (300 élèves).

B) Les familles qui ont le choix entre Lauzerte et Valence (Bourg de Visa, Brassac, Lacour, St Nazaire). Ces 5 communes représentent 35 élèves, 12% de l'effectif.

C) Enfin les familles qui demandent une dérogation pour venir au collège, car elles seraient normalement obligées d'inscrire leur(s) enfant(s) dans le collège de leur secteur.

Les plus connues : Durfort, Montesquieu, mais aussi Moissac, Montcuq, Montauban, Golfech... soit 46 élèves, 18% de l'effectif.

Tout le monde aura compris que si nous devons nous contenter des familles auxquelles nous "avons droit" (et encore à condition qu'elles n'obtiennent pas de dérogation pour aller ailleurs), c'est à dire la catégorie A, nous n'aurions pas 300 élèves, mais 216, avec les conséquences sur l'emploi que l'on connaît...

Les familles de catégorie B et C qui choisissent et depuis longtemps Lauzerte ont cette année une raison de plus de le faire : le self...

Pour faire ce petit article, j'ai interrogé les utilisateurs : je suis formel, tous apprécient énormément. Ce qu'ils apprécient ?

1- le "cadre" : le mobilier, les fleurs, la disposition des tables, l'ambiance musicale, la fontaine réfrigérée... mais avant tout : le sourire et la gentillesse des agents.

2 - l'autonomie : prendre ce que l'on veut, manger avec qui on veut, à peu près quant on veut... mais aussi, juste corollaire, la responsabilité accrue. Les enfants se sentent très responsables du maintien de la propreté des lieux, ils participent avec plaisir à la desserte des tables : ils ont beaucoup d'idées pour améliorer encore le fonctionnement.

Des idées, ils en ont aussi sur la nutrition et l'équilibre alimentaire. Les cours de biologie ont vocation à leur donner les connaissances théoriques sur le sujet. Mais un groupe d'une vingtaine d'élèves de cinquième et de troisième a décidé d'aller plus loin encore : avec l'aide d'adultes (infirmière, professeurs, documentaliste, diététicienne) et dans le cadre du club "vie et rencontres" qui fonctionne au sein du foyer coopératif (et qui s'intéresse à de nombreux autres sujets comme les rythmes biologiques, la fatigue, les conduites déviantes...) ils ont décidé d'inscrire le collège à un concours national qui primera la meilleure action éducative en nutrition et alimentation.

Mais j'arrête là. Ce sujet vous intéresse, de plus, ce self, vous aimeriez bien le voir ?

Alors je vous attends, jeudi 21 janvier 1993, à partir de 17 h 30 avec grand plaisir. J'espère que vous serez nombreux à répondre à cette invitation.

Je vous souhaite, au nom des 50 adultes et des 300 enfants qui travaillent au collège, une excellente année 1993.

D. TISNE

L'ECOLE PRIMAIRE

Le premier trimestre vient de se terminer avec des satisfactions, quelques sujets de préoccupations et...toujours des projets.

Merci à tous pour la participation fort bienveillante au loto annuel.

Bravo aux élèves de CM2 qui ont gagné la cinquième semaine du concours "Lire est une aventure". Le mercredi 12 décembre, ils sont allés chercher leur prix (18 livres) dans les locaux du Conseil Général où un sympathique goûter leur a été offert.

Le cycle piscine, à Golfech, est terminé. Après ces 12 séances, de nombreux diplômés ont été obtenus.

En préparation et très attendu...le départ à la neige des grands, dans le cadre de la correspondance scolaire avec une école de BOURG-MADAME.

Tous les autres élèves de Lauzerte vivront des expériences différentes : équitation pour les uns, voyages à la ville, séjours à l'océan pour les autres, toujours dans le cadre de la correspondance scolaire.

Nos C.P.- C.E. iront au musée Ingres pour apprendre à sculpter à la manière des grands maîtres, le jeudi 1er avril.

Un peu plus loin dans le temps, deux "Journées Poésie". Les C.M. du Bassin et les 6èmes du collège se regrouperont pour réfléchir, travailler, créer, illustrer des poèmes, au gré de leur imagination. Conseillers pédagogiques, enseignants, poètes, illustrateurs seront là pour les écouter, les aider, les guider dans cette expérience qui est une "première". Le vendredi 23 avril, ils vous inviteront à apprécier leurs oeuvres.

Monsieur Carnaval reviendra à Lauzerte, avec défilés, farandoles, chants et danses... dans de magnifiques costumes, comme tous les ans. Souper et bal seront organisés par l'A.P.E. La date sera annoncée par des affiches.

Le nouveau fonctionnement de la cantine, présenté par ailleurs, demandera une certaine rigueur de la part de tous. Des informations plus précises seront données aux familles dès la rentrée.

Toute l'équipe pédagogique vous transmet ses meilleurs voeux.
Pierrette COUTURE

L'ECOLE MATERNELLE

EFFECTIFS

Effectifs en hausse : 42 à la rentrée de janvier. Si votre enfant a eu deux ans avant le 31 décembre 1992, vous pouvez l'inscrire pour cette année scolaire.

BILAN

1^{er}OCTOBRE : Journée de rencontre des écoles maternelles du Bassin de Lauzerte : activités sportives au stade de Vignals ; pique-nique puis jeu de piste dans la ville haute.

Du début OCTOBRE au 4 DECEMBRE : Un vendredi sur deux, utilisation du gymnase et de son aménagement.

MARDI 17 NOVEMBRE : Conseil d'école avec les représentants de la Municipalité et les nouveaux parents d'élèves élus.

SAMEDI 28 NOVEMBRE : Loto de l'école maternelle. Merci à tous ceux qui nous ont aidés par leur lot ou leur présence ce soir-là.

MARDI 1er DECEMBRE : La Commission de sécurité interdit la cour de récréation à cause d'un mur voisin dangereux. Réfection de ce mur début janvier 1993.

MERCREDI 2 DECEMBRE : Participation au Téléthon.

MARDI 15 DECEMBRE : Noël à la Maison de Retraite. Spectacle offert par les enfants suivi d'un goûter offert par la Maison de Retraite.

JEUDI 17 DECEMBRE : Sortie au cinéma de Moissac avec au programme "LA BELLE ET LA BÊTE" de Walt Disney.

VENDREDI 18 DECEMBRE : Venue du Père Noël et spectacle offert par les enfants à leurs parents et aux amis de l'école. Goûter offert par la Municipalité.

PROJETS 1993

- Reprise de l'Informatique pour les grandes et moyennes sections, le vendredi.

- Le 16 février : Conseil d'Ecole et préparation de la classe découverte.

- Courant mars : Rencontre inter-maternelles au gymnase, synthèse des activités menées lors du premier trimestre.

- Participation à la fête de carnaval.

Les enfants et leurs maîtresses vous souhaitent une bonne année 1993.

LA VIE ASSOCIATIVE

LOISIRS ANIMATION

L'association "Loisirs Animation" a renouvelé son bureau au mois d'octobre.

Patrick Brotons a été réélu président avec Claudie Lalabarde et Monique Guesquin vice-présidentes. Le trésorier est Annie Bertello avec comme adjoint Alain Quiniou. Nean Stoddard est réélu secrétaire avec Pierre Aries comme adjoint.

Les idées foisonnent cette année et certaines nouvelles activités ont déjà commencé.

Un **atelier de marionnettes** se réunit désormais tous les mardis soir à l'ancienne gendarmerie, entre 21h et 23h.

Nean Stoddard a rouvert son **atelier de dessin**, les mercredis, de 20h à 22h, à la même adresse, pour 15F la séance. Pour tous renseignements sur ces ateliers, téléphonez au : 63 94 60 49.

Une "journée découverte" de Lauzerte était programmée le 13 décembre. Le temps s'y prêtait et une vingtaine de personnes ont suivi la "Promenade à énigmes". Tous étaient contents d'avoir appris un peu plus sur le village et, même si leurs efforts n'étaient pas tous primés, ils se sont régalés lors d'une copieuse et conviviale soirée brochettes qui clôturait la journée.

Des concours de belote sont envisagés, le premier étant provisoirement fixé au 15 janvier.

Pour l'année prochaine, l'association va continuer d'assurer la production du **calendrier des festivités**.

Afin d'éviter des conflits éventuels dans la programmation des diverses manifestations de l'été, Patrick Brotons propose d'inviter des représentants de chaque association à assister à une réunion le 14 janvier à 21 H., à la Mairie.

Loisirs et Animations a déjà retenu ses dates habituelles :

- le 17 juillet : Festival de la Sarnalhe,
- le 25 juillet : Journée d'Art dans la rue, et, bien sûr, la Foire à la Brocante, le 15 août.

L'année prochaine, l'innovation sera un spectacle de danse Modern Jazz donné par une école de danse de Boulogne-Billancourt, qui aura lieu sur la place des Cornières, le 18 juillet.

D'autres projets qui risquent peut-être de surprendre sont à l'étude. A suivre...

Le bureau.

MUSIQUES D'ETE 1993 A LAUZERTE

Les animations musicales de notre village se dérouleront du 18 juillet à la fin août 1993.

Nous accueillerons des groupes de musiciens de la Région Nord-Pas-de-Calais, comme les années précédentes, mais aussi des musiciens du Conservatoire de Marseille et de la Haute-Savoie.

Les projets de programmes s'annoncent dès maintenant très intéressants.

LA VIE A L' A.S.C.Q.B.

(Association Sportive et Culturelle du Quercy Blanc)

Cette toute nouvelle association ne fait pas trop parler d'elle pour l'instant mais ne reste pas inactive pour autant. Elle s'est dotée d'un bureau dynamique et comporte déjà plusieurs sections qui marchent très bien.

- Le TENNIS DE TABLE dont le président est Monsieur VARIN Guy. Cette section vient d'accéder en "régionale III" depuis septembre 92, après avoir obtenu la première place ex-aequo avec Montauban en "Départementale 1", à la fin de la saison dernière (championnat par équipes).

- Le JUDO dont la responsable est Madame QUINIQU. Les cours sont dispensés par Monsieur VILLA José Professeur Diplômé Etat 4ème DAN. Ils sont suivis par plus de vingt enfants et ont lieu tous les mardis soir au gymnase du collège.

- Le QI - GONG. Depuis quelques temps, sur l'initiative de Monsieur MACHUS, des cours de Qi - Gong (art traditionnel chinois qui permet un maintien en bonne santé grâce à un travail de l'esprit, de la respiration et de la posture) ont lieu le mardi soir après le cours de judo, dans une salle chauffée du collège, et sont dirigés également par Monsieur VILLA.

- Le VOLLEY-BALL. Monsieur PY Roger est à l'origine de cette toute nouvelle activité. Les entraînements se font le vendredi soir, à partir de 21 heures, dans le gymnase du collège. Souhaitons à cette section une belle réussite.

Comme vous pourrez le constater, cette association vous propose un choix assez éclectique dans la pratique sportive et envisage de nouvelles créations en fonction des demandes.

Si vous êtes intéressé, contactez les responsables de section ou un membre du bureau.

Le bureau.

ARTS ET ARTISANAT

Association culturelle créée en 1974, "Arts et Artisanat" organise des manifestations à caractère historique et artistique et ajoute à son programme, depuis quelques années, des représentations théâtrales.

Ces manifestations ont pour but de répondre à l'attente d'un public de plus en plus nombreux et exigeant et de participer ainsi à la promotion de notre village.

La prochaine saison estivale offrira des **conférences historiques**, une importante **exposition de peinture et de sculpture** et une **soirée théâtrale** donnée par une troupe reconnue au plan régional et national.

Afin de faciliter son action, l'association "Arts et Artisanat" serait heureuse d'accueillir de nouveaux adhérents.

Le bureau.

LA VIE ASSOCIATIVE

LE GOUJON LAUZERTIN

Le 18 décembre 1992, l'association "Le Goujon lauzertin" s'est réunie à la mairie de Lauzerte, sous la présidence de M. Francis DESSEAUX et en présence de M. Alain CHAUVE, maire de la commune.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité, à l'exception de M. Pierre CAMBOU, secrétaire-adjoint démissionnaire, remplacé à l'unanimité par M. Pierre BALARA.

Le bilan de l'année 1992 est positif, en particulier avec une augmentation de 18% du nombre des adhérents.

Trois lâchers de truites sont prévus :

- début janvier (fario).
- 8 jours avant l'ouverture (arc-en-ciel).
- courant avril (arc-en-ciel).

Notre président souhaite la participation de nombreux volontaires pour ces alevinages (Séoune et Lendou).

L'association est heureuse d'annoncer l'organisation d'un bal, le 20 février 1993, à la salle des fêtes de Tréjouis. Les cartes d'invitation seront disponibles auprès de nos sociétaires et le meilleur accueil vous sera réservé à cette soirée.

Lors de son intervention, M. le Maire a annoncé le projet de réalisation d'un parcours de pêche entre les ponts de la Gravelle et d'Agasse, ainsi que l'aménagement des berges.

Le Président a clôturé la séance en souhaitant à tous une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1993.

GRUPE THEATRAL "LES JOYEUX LAUZERTINS"

Voici la composition du groupe théâtral qui vient de se constituer :

- Président : M. Jean GADIOU.
- Vice-Président : M. D. GILLET.
- Secrétaire : Mme Marie-Claire TESTUT.
- Secrétaire-Adjointe : Mlle Marie-Pierre SALEVIEILLES
- Trésorière : Mlle Angélique CARDINALI.
- Trésorière-Adjointe : Mme Arlette TAURAN.

Les membres du bureau aideront une quarantaine d'enfants à réaliser des saynètes et des pièces. Si d'autres adultes veulent jouer ou aider, ils seront les bienvenus.

Souhaitons bon courage et grande réussite à ce nouveau groupe lauzertin.

Pour le bureau,
Le président.



Maison à colombage
rue de la Gendarmerie

Dessin Nean Stodart

OFFICE DU TOURISME

Comme prévu, au mois de novembre a eu lieu la réunion des 3 cantons, Bourg de Visa, Montaigu et Lauzerte.

Cette réunion organisée à Valeilles a permis de prendre en compte la volonté de chacun des trois cantons pour mener une action commune au travers d'un **Office de Tourisme de Pays**.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme a vu la création au sein de son association d'un club de marche, sous la responsabilité de Jean-Pascal REY.

Une trentaine de personnes ont participé à la première randonnée organisée. D'autres sorties seront réalisées au cours du 1er trimestre 93. Le calendrier sera déposé à la Mairie et à l'Office de Tourisme.

Le 9 novembre 1992, à Montauban, Monsieur Jean-Michel BAYLET, Ministre du Tourisme a remis à Madame BACHOLET la médaille de bronze pour tous les services rendus au tourisme local.

Lors de la réunion du 8 décembre, il a été procédé à la remise des prix concernant l'opération "LAUZERTE MAISONS FLEURIES 92", M. et Mme COOK et Mme TABOREE se sont vu attribuer le premier prix pour l'originalité de leur fleurissement.

L'équipe de l'Office de Tourisme vous adresse ses Meilleurs Voeux pour l'année 93.

Le président.

UNE FAMILLE BOSNIAQUE A LAUZERTE

Sehija et ses deux filles Irma et Senka sont arrivées à Lauzerte, le 8 novembre 1992, grâce à l'association "Equilibre". Après un séjour dans des familles d'accueil, elles sont aujourd'hui hébergées dans un appartement mis à leur disposition par la Maison de Retraite et rénové par la Mairie.

Plusieurs familles se sont engagées financièrement pour subvenir à leurs besoins au cours des mois à venir. Néanmoins, une association, loi 1901, ENTRAIDE EN QUERCY a été créée pour recevoir et gérer les dons que vous pourriez faire, afin d'aider Sehija et ses enfants à vivre dans les meilleures conditions à Lauzerte.

Vous pouvez adresser vos dons sur le compte de l'association ouvert à cet effet au Trésor Public n° 10 366/52, par dépôt de chèques, espèces ou virements.

Ce compte sert aux dépenses courantes (assurances, soins médicaux, vêtements, alimentation). S'il existait un solde à la fin du séjour en France de cette famille, il serait reversé à son départ pour l'aider à redémarrer dans la vie -Sehija a tout perdu en Bosnie-Herzégovine.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à cet appel.

D'avance, merci.

Le Bureau

Composition du bureau :

Présidente : Mme Anne-Marie ROOS (Tréjouis), agricultrice,
Secrétaire : Mme Marie-Claire TESTUT (Saint Amans de Pellagal), aide spécialisée à l'Ecole Maternelle de Lauzerte,
Trésorier : M. Dominique LARREY, Inspecteur du Trésor à Lauzerte.